



## COMITE DIRECTEUR 25/05/202

### 1 – en visio

#### ordre du jour :

- 1) Ouverture de séance et point sur saison 2020/2021
- 2) Open de France : dates, lieu, organisation...
- 3) Organisation et reprise de la saison 2021/2022 (voir annexe 1)
- 4) D1 : conditions de reprise
- 5) Point sur les différentes commissions
- 6) Points à remonter lors de l'AG
- 7) Date de l'AG
- 8) Questions

Liste des présents, ou représentés

#### **Pour le Comité Directeur :**

Laurent CAPRON (Président de la FFP), Cédric MÉJASSON (trésorier), Nathalie SAVIN (secrétaire), Walter STEFANO (commission Formation), Christophe PAUSE (commission Jeunesse), David CLEMENT (commission Arbitrage), Guillaume LANGLOIS (commission Loisirs), Frédéric DURIS (commission Arbitrage) [représenté par Cédric MEJASSON].

Excusés : Alexandre PIZON (commission D1), Laurent DALEAS (commission Relations avec les professionnels).

#### Invités :

Sabine HOUSSAYE (Responsable Administrative de la FFP).

Le quorum est atteint avec 8 voix /11

#### 1) Ouverture de séance

Début de la réunion à 20h00 en visioconférence WEBEX.

L. CAPRON remercie les présents pour leur disponibilité et précise que cette réunion du Comité est importante puisqu'elle a pour but de préparer l'AG à venir (la date sera précisée en fin de réunion).

Lecture faite de l'ordre du jour par C. MEJASSON.

Saison 2020/2021 : très compliquée, car écourtée, certains diront même sacrifiée, il n'y a eu que 3 mois de jeu.

La FFP a travaillé auprès des professionnels et associations qui se trouvaient en difficulté pour ouvrir leur établissement ; la FFP a donc joué un rôle prépondérant pour ouvrir les dialogues auprès des préfetures et /ou mairies. Certaines étaient totalement fermées à l'idée d'autoriser une ouverture de site et après dialogue avec la FFP, donnaient finalement leur

autorisation, comme dans le Grand Est ou en Picardie par exemple. Puis, la situation sanitaire a fait que tous les sites ont dû fermer par la suite....

Le point positif à cela, c'est que nous avons noué de très bons contacts avec une personne en particulier au Bureau de l'accompagnement à l'autonomie des fédérations sportives et du sport professionnel, du Ministère des Sports.

Et la FFP est devenue un véritable organe reconnu par une grande majorité des préfetures. Cette saison, nous notons une diminution assez conséquente du nombre d'adhérents, pour la seconde année consécutive, due à la situation sanitaire. Ce qui est le cas pour tous les sports ou presque...

Nombre d'adhésions totales (affiliations + licences) = 1218 adhérents.

En comparaison, avec la fin de la saison dernière, le total était de presque 1600 adhérents ; toutefois, nous avons une augmentation des affiliations de professionnels à 44 adhérents , ce qui est tout à fait remarquable ; cela n'avait pas été le cas depuis au moins les 10 dernières années.

D. CLEMENT : Merci à L. CAPRON et C. MEJASSON pour le travail accompli.

L. CAPRON : surtout à C. MEJASSON qui a pris énormément de son temps pour contacter les préfetures, et faire le lien avec le ministère des Sports.

C. MEJASSON : espérons que la saison prochaine, les joueurs ne différeront pas la prise de leur licence, par peur d'un nouveau confinement. C'est un gros risque, pour la Fédération... Même si, heureusement la bonne gestion des comptes, la Fédération possède un peu de trésorerie, ce qui permettra de palier à la diminution du des affiliations. Mais cela ne devra pas trop durer.

Certains joueurs ont demandé un remboursement de leur licence, la position de la FFP reste la même depuis le début de la crise sanitaire, ce n'est malheureusement impossible !

La licence n'est pas une prestation de service, pour rappel, il en va de la pérennité de la Fédération.

D. CLEMENT : la FFP ne devrait-elle pas communiquer sur le fait que la licence n'est pas une prestation de service ? C'est comme si, on demandait à son assurance de baisser, rétroactivement, la cotisation car on a moins roulé. Elle refusera.

L. CAPRON et C. MEJASSON : une telle communication a déjà été faite lors du 1<sup>er</sup> confinement.

C. MEJASSON : nos charges sont au minimum, (pas de dépense liée au CDF ou à la D1), mais comme il y a une baisse des adhésions, il y a une diminution des rentrées d'argent ; heureusement que la fédération à un peu de trésorerie.

## 2) Open de France :

Au vu des conditions actuelles (compétitions amateurs toujours interdites sans visibilité sur le calendrier) nous sommes au regret d'annoncer qu'il n'y aura pas d'Open de France en 2021.

## 3) Organisation et reprise de la saison 2021/2022

Voir l'annexe 1 : proposition pour la saison 2021/2022 : les grandes régions.

Il se peut que certaines ligues refusent car elles vont trouver que cela fait trop de distance à parcourir (aussi bien pour les bénévoles, du staff, que pour les joueurs).

Risque alors de perdre des personnes qui sont « moteur » dans leur ligue !

Mais dans la nouvelle organisation, cela permettrait aussi de faire des rencontres de qualités à 6, 7 ou plus équipes/rencontre, contre parfois seulement 3 équipes....

Ch. PAUSE : avec les jeunes, on ne rencontre pas ce genre de problème, ils sont toujours partants pour aller jouer, même si c'est loin.

Mais, certains adultes refusent de bouger.

A partir du moment où ça joue en régionale, il faut accepter de faire des kilomètres pour avoir des rencontres de qualité. Sinon, il faut jouer en départemental.

L. CAPRON : c'est pour cela que dans le projet que je soumetts, j'insiste sur le fait de la « Pré-Saison » avec des plateaux techniques, des matchs amicaux....

La Pré-Saison pourrait se dérouler de septembre à janvier, puis de février à juin, il y aurait les championnats (en région puis CDF).

Les ligues régionales sont organisatrices de leur tournoi.

Possibilité de créer une Coupe des Régions, avant le début des manches de Ligue.

L'idée, c'est de créer l'attrait pour les pratiquants.

C. MEJASSON : quid des coûts que cela pourraient représenter ? Il faudra budgétiser cela, en amont.

N. SAVIN : Par exemple, possibilité de diminuer le nombre d'arbitres sur un match amical.

D. CLEMENT : pour information, suite à un travail d'investigation, j'ai pu reconstituer un vivier d'arbitres de niveau D1.

L. CAPRON : il faut donc travailler sur le sujet afin de pouvoir présenter le projet à l'AG, puisque ce sera les présidents de Ligues qui voteront Pour ou Contre.

Un groupe de travail constitué de D. CLEMENT, N. SAVIN et W. STEFANO va donc préparer la présentation pour l'AG.

#### 4) D1 : Condition de reprise

D. CLEMENT : j'ai contacté les teams D1, afin qu'elles me donnent leur position pour la reprise de la compétition. A ce jour, il y a 17 équipes qui seraient ok pour reprendre.

L. CAPRON : attention, si tout de suite, on demande aux associations de nous donner leur roster avec 5 noms pour la D1, il n'y en aurait pas 12 qui pourraient répondre. En effet actuellement, certaines équipes de D1 sont totalement incomplètes, avec seulement 2 ou 3 joueurs dans leur effectif,....

L. CAPRON : pourquoi ne pas repasser à 16 équipes, ce qui permettraient de baisser les coûts en repassant à 1 jour/Manche et non plus 1 week-end/Manche.

La question se pose quant au calendrier de la D1, cela fait 1 an ½ qu'il a été mis en place, afin de faciliter la vie aux joueurs engagés à l'international. Mais, malgré les saisons incomplètes dûes aux COVID, on a pu se rendre compte que cela n'avait eu que des inconvénients à savoir des difficultés pour avoir des arbitres, sans que cela pénalise les ligues régionales, ou encore, certains joueurs engagés en D2, par exemple qui passent en D1 et cela «dégarnie» la D2.

L. CAPRON et F. DURIS (par la voix de L. CAPRON qui a son pouvoir) souhaite que tous les formats repassent sous le même calendrier.

Tous les membres du CD présents abondent en ce sens et précisent qu'il faut être sur un calendrier scolaire, car pour les plus jeunes, car il est impossible de fonctionner sur un calendrier calendaire dite année civile.

#### 5) Point sur les différentes commissions

### Commission Arbitrage :

Recensement du nombre d'arbitres de niveau D1, au moins 2 équipes.

Pendant le confinement F. DURIS et D. CLEMENT ont travaillé sur les formations.

En utilisant le contenu déjà en leur possession.

D. CLEMENT : très heureux de voir le projet pour 2021/2022, soumis par L. CAPRON, car il correspond à ce sur quoi ont travaillé la commission formation et la commission D1.

Le souhait de la commission est de rendre mobile tous les arbitres (comme le sont les arbitres D1) et qu'il y ait une homogénéisation du niveau d'arbitrage.

Ch. PAUSE : en effet, cela est important, on voit trop d'arbitres, faire un peu comme ils veulent (ou du moins, comme ils pensent qu'ils doivent faire).

### Commission Ligue :

Beaucoup de communication faite pour les ligues.

La FFP a participé aux AG de la ligue Midi Pyrénées, et de la ligue Picarde.

### Commission Formation :

W. STEFANO et Ch. PAUSE ont envoyé leur mémoire et VAE pour le FED2, aux membres du bureau directeur, pour validation, qui se fixe une deadline au 04/06/2021.

W. STEFANO : nous souhaitons permettre à F. ROQUETTY et N. LALEVEE de passer leur formation Fed2, mais à moindre coût, vu qu'ils sont eux-mêmes formateurs.

L. CAPRON et C. MEJASSON : faire une facture à 1€ (symbolique) pour service rendu.

### Commission Jeunesse :

Difficultés pour suivre l'évolution des jeunes licenciés en ces temps. En effet, certains auront changé de catégorie quand d'autre ne reviendront peut-être pas...

Donc aucune visibilité pour la rentrée.

### Commission Internet :

C. MEJASSON et S. HOUSSAYE travaillent sur la digitalisation de la prise de licence.

La version Assoconnect, paraît être une bonne solution qui s'adapterait à notre façon de travailler. Mais cela est assez onéreux (environ 2000€/ans).

Ils nous ont proposé de faire 1 mois d'essai gratuit, mais pour cela, nous devons transmettre notre base de données, or sans certitude de travailler avec eux ensuite, cela est assez gênant.

La version Joinly, outil peut-être un peu plus modeste, mais qui pourrait peut-être aussi convenir.

D. CLEMENT : attention à la sauvegarde des données.

C. MEJASSON : oui c'est un axe de travail.

Il faudrait aussi restructurer le site internet de la FFP, qui devient trop compliqué visuellement.

Commission Loisirs : Evidemment saison très calme. Choix de ne pas faire de communications afin de ne pas créer d'évènement qui auraient pu alors donner une mauvaise image de notre activité.

Lancement de la vidéo promotionnelle pour les sites professionnels « Passe le lanceur à ton voisin », sur Youtube.

L'idée serait de faire chaque année une nouvelle vidéo.

## 6) Points à remonter lors de l'AG

G. LANGLOIS : certains me demandent s'il est possible de faire la licence paintball en année civile, dite calendaire.

C. MEJASSON : A ce jour, d'un point de vu logistique, ce n'est pas possible, mais peut-être qu'avec la digitalisation, cela le deviendra.

Il faudra aussi vérifier auprès de notre assureur si cela est possible ou non.

G. LANGLOIS : Renouvellement automatique des affiliations et des licences ?

L. CAPRON : Si cela est possible, oui ça serait une bonne solution, surtout pour les affiliations des pros.

G. LANGLOIS : refaire faire des t-shirts logos FFP, avec un nouveau design ?

C. MEJASSON : oui ça serait possible, mais prévoir dans l'idéal du flux tendu, afin d'éviter d'avoir du stock dormant au bureau.

W. STEFANO : possibilité de joindre un goodie à la licence pour remercier les licenciés de leur fidélité?

Oui c'est une très bonne idée, par le passé nous envoyons un sticker.

Ch. PAUSE : possible de joindre un drapeau de la FFP avec l'affiliation professionnel, même s'il est payant ?

N. SAVIN : se propose de regarder combien cela coûterait de faire faire de nouveaux drapeaux, car nous n'en avons plus en stock et le tarif annoncé par ACCESS était trop élevé.

## 7) Date de l'AG

26 juin 2021 à 09h00, en webex.

Pas de nouvelle question - Clôture de la réunion à 22h40.

Laurent CAPRON,

Président de la fédération

Nathalie SAVIN

Secrétaire de la fédération

